

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 9

Artikel: Le dimanche des Brandons
Autor: Monnet, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le dimanche des Brandons.

L'autre jour, en consultant le calendrier, nos yeux s'étant arrêtés, par hasard, sur le mot *Brandons*, à la date du 1^{er} mars, il nous vint à l'idée de faire quelques recherches sur cette ancienne coutume, et voici ce que nous avons pu recueillir.

Comme tous les peuple *celtes*, les anciens Helvétiens professaient la religion des *Druides* ; ils rendaient un culte aux éléments ; à la *terre*, comme mère nourrice de la race humaine ; au *feu*, principe vital de la création ; à *l'air*, comme au séjour des êtres d'une nature supérieure ; à *l'eau*, dont l'écoulement intarrissable offre le symbole des bienfaits successifs de la Providence. Ils honoraient aussi les arbres qu'ils regardaient comme une preuve de la force productrice de la nature ; le *chêne*, entre autres, était en grande vénération. Dans les Alpes, où le chêne ne croît pas, on lui substitua le *sapin* : de là l'usage de planter, le premier jour de mai, un jeune sapin devant la porte des filles à marier, ainsi que sur les fontaines des villages, et d'y suspendre des guirlandes, des couronnes, quelquefois des œufs récemment pondus.

La voûte des cieux, la profondeur des forêts furent les premiers sanctuaires du culte des *Druides*, qui regardaient la nature comme le seul temple digne de la Divinité.

Quelquefois, au milieu des précipices, un cercle de rochers bruts ou de pierres informes, formait une enceinte sacrée, et une caverne obscure servait à la célébration des mystères druidiques, inconnus à la multitude.

Lorsque l'Evangile fut prêché dans les Alpes, il fut assez facilement accepté par les populations, mais celles-ci conservèrent néanmoins plusieurs croyances et pratiques superstitieuses du paganisme que quinze siècles n'ont pu effacer entièrement. De là ces feux nocturnes, à l'occasion des fêtes religieuses de *Noël*, des *Rois*, et de la *St-Jean d'été*, autour desquels on dansait et sautait en chantant et en commettant toutes sortes d'extravagances, scènes qui rappelaient évidemment les danses bachiques du paganisme où des corybantes, des prêtres saliens, célébraient les solstices et les équinoxes par des orgies et des saturnales.

Le *Magasin pittoresque* a publié, en 1864, une jolie gravure représentant le *feu de la St-Jean*, en Alsace, avec la description suivante : « Le jour de

la *St-Jean* est une grande fête. Vers le soir les habitants du village se rassemblent sur la pelouse : les jeunes filles se rangent en demi-cercle, portant toutes un bouquet de roses et de romarin orné de rubans et parsemé de paillettes d'or et d'argent. Les jeunes garçons décorent aussi leurs boutonnières de fleurs, et chacun d'eux a en réserve une bague, une médaille, ou une petite croix. Les enfants apportent des brassées de bois mort, les étalent et y mettent le feu. Les jeunes filles chantent alors une ancienne complainte, puis les garçons s'approchent d'elles : on échange des fleurs et des bijoux, on se divise par couples, et on saute bravement par dessus les branches de bois embrasées. »

Les feux qu'on faisait le *dimanche des Brandons* (premier dimanche du carême) pour célébrer le retour du printemps, avaient la même origine que les précédents ; nos pères en allumaient ce jour là sur toutes les collines, et les jeunes gens des deux sexes dansaient à l'entour, « soit pour procurer la fertilité de la terre, soit pour faire de bons mariages dans l'année. »

On portait dans les rues de Lausanne des *fatias*, espèces de torches, fagots ou faisceaux de bois odoriférant, tressés avec de la paille, dans lesquels on mettait de la cannelle et d'autres aromates, et qu'on allumait dans les carrefours pour flatter le nez des assistants. La population se répandait dans les rues bruyantes, les uns portant ces flambeaux aromatiques, les autres assis au frais du soir devant le seuil de leur porte, où ils donnaient à leurs amis de grands festins dont s'était indigné l'austère *St-Bernard*, qui s'éjourna à Lausanne vers l'an 1140. Là circulaient le bon vin du *Desaley*, et des corbeilles de beignets appelés *pisa benata*, où le miel remplaçait le sucre, à peine connu dans le milieu du XV^e siècle. Plusieurs promenaient dans les rues ces corbeilles (*benaita*) de beignets pour en offrir aux passants. Mais souvent le beignet le plus doré, le plus flatteur contenait des étoupes que quelque plaisant y avait mises pour fatiguer sans fin le palais des gourmands ; plus d'une jeune fille savait y cacher aussi un billet, un ruban, un anneau et faire tomber le beignet recéleur dans les mains de celui auquel il était destiné.

Mais à cette époque (XV^e siècle) l'amour des plaisirs, du luxe et de la bonne chère prenait des proportions si inquiétantes qu'on restreignit le menu des repas à un quartier de mouton, trois chapons

ou quelque chose d'analogue; il était défendu d'aller au delà. Le nombre des convives était aussi limité, et les invitations devaient se borner aux frères, sœurs et germains, compère et commère.

Les festins du dimanche des Brandons et les torches odoriférantes furent supprimés; il fut seulement permis de présenter, ce jour là, devant sa maison, un plat de beignets à ses parents et à ses voisins. Cette dernière coutume a aussi disparu et les feux sur les collines ont seuls persisté jusqu'à nos jours. On les voit encore ça et là sur la rive savoyarde du Léman et surtout dans les environs de Moudon, sur les hauteurs qui dominent la Vallée de la Broye, et sur la rive fribourgeoise et vaudoise du lac de Neuchâtel.

Quel bonheur, quelle joie pour les jeunes gens de ces contrées, d'aller plusieurs jours à l'avance faire des provisions de bois mort dans la forêt, et comme chacun rivalise de zèle pour élever un bûcher plus grand que celui du village voisin !...

Il paraît, au dire des personnes qui ont vu célébrer la fête des Brandons dans la vallée de la Broye, qu'il y a dans l'aspect de tous ces feux illuminant chaque sommité, quelque chose de superbe et de vraiment féerique.

A Zurich, le jour de la fête du printemps (Sechseläuten), à l'équinoxe de Mars, un mannequin représentant l'hiver est promené dans la ville, puis brûlé en grande cérémonie, le soir à six heures, tandis que la cloche du printemps sonne pour la première fois de l'année. Des feux allumés sur les collines et les montagnes des environs répondent au feu de la ville.

On voit donc qu'en général les feux allumés le dimanche des Brandons et à l'équinoxe de mars avaient pour but de fêter le retour de la belle saison, le triomphe du printemps sur l'hiver. Et comme nous l'avons déjà dit, cette coutume est née de superstitions que les chrétiens héritèrent du paganisme.

On assure qu'à une époque qui n'est pas très éloignée de nous, non-seulement on faisait de grands feux le dimanche des Brandons, mais qu'on dansait autour en traînant des chaînes et en tirant des coups de feu pour chasser les mauvais esprits qui habitaient, disait-on, dans l'air, à cette époque de l'année.

Mais l'origine de ces usages reste inconnu à la multitude, qui les suit sans savoir pourquoi; peu de gens savent que les *charivaris* dérivent du culte de Cybèle, déesse de la terre, dont on célébrait les fêtes et les mystères par mille contorsions et en faisant un grand bruit avec des cymbales et des instruments de toute espèce. Les bouquets attachés aux chars de foin étaient autrefois un hommage rendu à Palès, déesse des bergers, qui prenait les troupeaux sous sa protection.

On ne se doute peut-être guère que l'habitude qu'on a dans certaines localités de clouer au-dessus de la porte des habitations des oiseaux de proie, des têtes d'animaux carnassiers, des bois de cerfs, vient d'une coutume des chasseurs celtes qui rendaient

ainsi un hommage à la Divinité qui présidait à la chasse.

« Après l'établissement du christianisme, dit le doyen Bridel, une mythologie plus moderne naquit dans les Alpes de l'amalgame des vieilles superstitions avec les nouvelles: les divinités celtes, grecques et romaines disparurent, mais elles furent remplacées par des êtres fantastiques qui, sans avoir ni temples ni autels, ne laissèrent pas que d'influencer singulièrement l'ignorance et la crédulité. Tels furent ces fées, ces sylphes, dont la naissance date du moyen-âge, et qui y jouèrent un grand rôle. »

L. M.

Presse vaudoise.

Les journaux morts et les journaux vivants.

II

1830-1848.

La majorité compacte, qui menait les affaires du pays depuis plusieurs années et empêchait tout progrès constitutionnel, succomba à la fin de 1830 sous les efforts combinés d'une alliance fort hétérogène qui devait naturellement se scinder le jour de la victoire et voir ses adhérents si divers se poser en partis ennemis. De nouveaux journaux en résultent.

L'*Ami de l'Eglise nationale*, la *Discussion publique sur la liberté religieuse*, puis la *Gazette Evangélique*, le *Narrateur religieux* et la *Revue chrétienne* débattent successivement les intérêts de l'Eglise, pendant que les éclairés du parti démocratique: la *Constituante*, que remplace bientôt la *Gazette Vaudoise*, et les pamphlets publiés par J.-L.-B. Leresche, sous le titre du *Père Jérôme*, battent en brèche l'aristocratie déchue aussi bien que celle qui commence à surgir.

Le Dr Miéville continue à rédiger prudemment et fructueusement la *Gazette*, mais le monopole de la *Feuille des avis officiels du Canton* lui échappe et forme depuis 1832, ainsi que le *Bulletin des séances du Grand Conseil*, des publications officielles spéciales.

En revanche, dès l'année suivante, une scission éclate dans le *Nouvelliste Vaudois*. Ch. Monnard quitte la rédaction de ce journal, H. Druey, devenu son directeur, le confie plus tard à E. Gaullieur, alors rédacteur de l'*Helvétie* de Porentruy.

Une heureuse, une excellente idée fait naître le *Chroniqueur*, de M. Vulliemin, recueil historique de la Suisse romande, qui publie pendant les deux années 1836 et 1837, sous forme de journal de quinzaine, les grands souvenirs de la réformation de notre pays il y a trois siècles.

Le *Journal d'Education*, qui a paru trois ans à Yverdon sous le patronage de la Société d'utilité publique, est remplacé plus tard par l'*Instituteur primaire* que publie une réunion de régents.

D'autres journaux instructifs paraissent vers cette date: l'*Abeille* ou les soirées du village, et un *Recueil de morceaux patois*, publiés l'un et l'autre en cahiers mensuels par le libraire B. Corbaz, ainsi que les *Lectures pour les enfants*, de M. le pasteur Gailliard.

En 1838, commence à paraître la *Revue Suisse*, recueil mensuel qui sert bientôt d'organe à la plu-